(4) 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? En argent 46 francs, en messel 40 quarterous et une gratification de Lausanne de 6 frans et 8 francs en Place de Bois; A. En argent, bled, vin, ou bois? B. De quelle fource dérive-t-elle ? coma. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? b. Ou des fommes affignées & payées à l'école? c. Fondations? - C'est la faisse de la fommune qui Paye e. Biens d'églife? Il n'y en a point-Point que la Chenevière et jardin et Plantage f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? g. De biens-fonds? b. Ou d'autres capitaux quel conques? Remarques. 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspedeur des écoles. 3°. Tous & un chacun font priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'é
 - a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
 - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- e. De quelle Paroisse? de quelle Agence. ressort-il?
- d. District

e. Canton Eloignement des maisons apparte-

(Il est déterminé par quarts d'heu. res, par exemple on dira, la cir. conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

nantes au ressort de chaque école.

- Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au resfort de chaque école.
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Côle pour les filles,

(ommune)

L'Ameau, sous le Mom de Lort de Lullij est à s dix minutes éloigne de l'Ecole, Comprend : 13 Maisons que procurent 6-filles à Plus actue Homent à Les fermes du gramier quart d'heure, Sous le nom de Moulins, de la Landesse, de maisons de Renny, Rosiaz Persodettoz, Rierra portay & Mollierance, forment down maisond procurant of files cette année. Le Se cond quark d'heure ne comprend quene Maison qui fenvege 3 fills aurejorte, liale, Mont de L'ulles Comprennent of Maisons, les quelles le trouvans a une lieue (x plus) eloi quels de l'ale non-voyent leurs filles au l'evles qu'à la printe Setre recues à la participation dels sel l'ene-les instruisant jusqu'à ette e proque chacun dans sa Maison, Il yen à le pendant qui les envoyens

quelques fois à des cioles plus à porte comme à

Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? Lutry - 1/3 Leurs noms. Leurs distances réciproques. Lours distances réciproques. Lours distances réciproques. Lours distances réciproques. Lours distances réciproques.	d. Son âge. 29-and- e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? f. Depuis combien de tems est-il instituteur? 12 ans- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit Dans la maison paternelle, au dit L'use
qu'à une lieue en circonférence? de Lauder /4 de lieue à Lully - Leurs noms. Leurs noms. Leurs distances réciproques. Duchy - 1/3 Laudane /2	e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? f. Depuis combien de tems est-il instituteur? 12 ans-
a. Leurs noms. Soluting - 1/3 Consider Chally 1/3 Ouchy - 1/3 Leurs distances réciproques. Laudane 1/2	f. Depuis combien de tems est-il insti- tuteur?
b. Leurs distances réciproques. Serrier Chally /3 Ouchy-13 Laudane /2	f. Depuis combien de tems est-il insti- tuteur?
b. Leurs distances réciproques. Chally 1/3 Ouchy-1/3 Laudane 1/2	tuteur? 12 and
b. Leurs distances réciproques. Ouchy-73 Laudane 1/2	g. Qù a-t-il été auparavant? quelle étoit Dans la maison natormelle au dit Que
b. Leurs distances réciproques. Laudane	g, and a trace any man and a first of the fi
	g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit Dans la maison paternelle, au dit L'une sa vocation précédente? Soccupant aux ouvrages de son genthe, comme Dantelle & e.
Belmont. 1/2.	b. Rednit-it a foil office querqu'autre
I I.	12°. Écoliers, combien d'enfans fréquen- tent l'école?
INSTRUCTION.	a. En hiver, } soit garçons ou filles. De soix ante a huitante de l'appe filos. De vingt a quarante
Qu'enseigne-t-on dans chaque école? l'Alphabet, Graler, lire, recitor, des fantiques des Saumes, l'abrégé du Catéchisme d'Ostervald retouche, les	b. En été, s'ill garçons ou mics. De vingt a quarante
Prieres requises; la dant se, condre & trécotter.	I.V.
Ne tient-on l'école qu'en hiver? & On tient école toute lannée, sant deux petites,	RAPPORTS ECONOMIQUES.
combien dure-t-elle? "vaccances de quinto jours chacure.	13°. Biens & fonds de chaque école.
trois heures le matin, & deux a pres midi Sauf des l'aques à la St Martin que - Mule du matin diminue d'une heure le reste de la	a. Posséde-t-elle de pareils fonds?
Livres élémentaires, lesquels sont en = journée est destine pour les travais dus énonces. usage? Palettes = Liumes - Testaments, satéchismes,	b. Quelle en est la valeur?
Lon Sefforce de sy conformer nour tenir les cioles regulis	d. Les biens d'écoles sont ils réunis à Ils Sont distincts
Préceptes & réglemens, comment et durant le tems projent, comme aussi de veiller dur les mount font-ils observés? fusiont plus teles pour envoyer leurs Enfant, soit aux evoles, soit aux Cateir	Sont Elle est responsable troyer a la page suison
	d. Les biens d'écoles sont ils réunis à le Sont distincts ceux de l'église ou des pauvres? Le Recteur payadquatre baches pour chait pauvre, annuellement maintenant cest la sont pauvre, annuellement maintenant cest la sont
Durée de l'école chaque jour? Cinq heures pendant Cinq Mois, & Guatre le res	
de l'année, pour l'instruction; le reste de l' Journée est destine aux travaux requis de ja spire	etre admis, combien? - On paye au bout de l'année 4 bat par
Les enfans sont - ils distribués ou source est destine aux travaux requis de ja speciles? Classés? Les enfans sont - ils distribués ou source est destine aux travaux requis de ja speciles de la serie de la se	15°. Bâtiment de l'école.
classes.	a. Quel en est l'état, est-il neuf ou Le Satiment pour l'écôle est vieur.
TATIONS PERSONNELLES	vieux, ou délabré? Ner a til ou une chambre pour l'é. Il mis à qui ne chambre, au nord, & pe
LATIONS PERSONNELLES.	b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'é- cole? dans quel bâtiment? Il nij à queune chambre, au nord, & partieuse, dans la maison Commune.
Instituteurs.	
a. Qui a établi jusques ici la Régente Le Conseil de Lully, conjointement avec le Sai & de quelle manière? Par la Suitte d'un examen public que fait de	6. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut- pour la serieure se que la fle yente turie un Appearante être sa maison, & à quel prix?
	être sa maison, & à quel prix? la Commune ne four not que le Colle éje
b. D'où est-#? elle De Lulhy, meme	de l'endroit où se fait l'école.
c. Son nom Louise Moennot de stalles set sidmon si A	de l'endroit du 10 mil 100mi
success qui la méquentent?	
The last interest of the last	

(4) 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? A. En argent, bled, vin, on bois? En argent = 250 florins à litre de Pension.
Elle ne retire aucune autre horse, hormis le casuel, qui est quatre baches par enfor B. De quelle source dérive-t-elle ? comme de a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis? b. Ou des sommes assignées & payées

à l'école? Monsieur Rivailler Lasteur au dit Lieu en 1166. de 120 hires sterle
qui ont produit argent de Suisse 15'16 \$6.68 rendas à Luly, l'épar une donne
c. Fondations? De feu Mile Danneret.

C. Dorgeand de - 160 - quelques années après, les equelles formes
d. Caisses communales? produisent d'interet suposé au l'hyprope 4.78/16 annuellement

e. Biens d'église?

outre environ de flories pulse be écolieres pouron, 121-16 annuellement f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? b. Ou d'autres capitaux quel conques? I fenviron I florins par annie Remarques. t. Source des revenus. 1°. Les réponfes à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les d for bone d'écoles faut l'a réunis à observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe du-177. Batiment de l'école. quel elle parviendra au Ministre des arts & .. Quel en est l'état, est - il neuf ou seiences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. 3°. Tous & un chacun font priés d'accé-Ny a-t. It on ane chambre pour l'élérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses? Buthy le 8 Mars 1799. Louise Terançoise Moënnoz

246 112

L. Leurs distances riciproques.

INSTRUCTION

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1. Nom de l'endroit où est située l'é- Belmont.
 - a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? un village.
 - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appar- à celle de Belmont. tient-il?
 - ressort-il?

 De quelle Paroisse? de quelle Agence De la Caroisse de Belmont;

 ou est le Temple Caroissal you

 il y a un Agent Nationnal.
 - d. District de Lauranne.
 - c. Canton Du Liman.
- 2. Eloignement des maisons apparte- Il y a six maisons cloignées d'un quart de lieue nantes au ressort de chaque école. Le bicole, & huit qui sont à toois quarts d'heure loin du village.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- 3°. Noms des villages, des hameaux, Il n'y en a point; excepte les ou des fermes appartenantes au res-maisons foraines designées à dessus. sort de chaque école.
 - a. On indiquera l'éloignement de cha. un quart de lieue, cun du lieu de l'école, &c. 4 trois quart d'haure.
 - b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?